



CH-3003 Berne, SG-DETEC

Aux destinataires selon la liste de distribution

Référence/n° de dossier: H111-2109
Berne, le 20 Juin 2008

**Ordonnance du DETEC relative à la preuve du bilan écologique global positif des carburants
issus de matières premières renouvelables (Ordonnance sur l'écobilan des carburants)**

Audition

Madame, Monsieur,

Avec la modification du 30 janvier 2008 de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmin), le Conseil fédéral a réglementé la réduction d'impôts dont doivent bénéficier les carburants issus de matières premières renouvelables. L'art. 19b, al. 1, Oimpmin définit les exigences minimales relatives au bilan écologique global positif.

Se fondant sur l'art. 19c, al. 5 de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales, la présente ordonnance départementale soumise à audition définit les modalités de la preuve du bilan écologique global positif des carburants issus de matières premières renouvelables.

Nous vous transmettons en annexe pour prise de position le projet d'ordonnance et son commentaire ainsi que, à titre d'information, le projet de formulaire de demande. D'autre part, afin de préparer la mise en œuvre de l'ordonnance, nous désirions savoir quels sont les projets actuels de production et d'importation de carburants issus de matières premières renouvelables.

Nous vous prions de remettre votre prise de position d'ici au

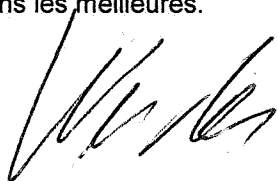
15 août 2008

au plus tard, à l'Office fédéral de l'environnement, division Déchets et matières premières, 3003 Berne (031 325 11 97).

Etant donné que l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales modifiée entre en vigueur au 1^{er} juillet 2008, il est nécessaire d'adopter aussi rapidement que possible la réglementation détaillée. C'est pourquoi le délai a été fixé à la mi-août et ne peut être prolongé.

Des exemplaires supplémentaires des documents d'audition peuvent également être obtenus à cette adresse.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Hans Werder

Annexes:

- ordonnance
- commentaire
- projet de formulaire de demande
- liste de distribution